

<p>Domaine de formation : Transition professionnelle</p> <p>Thème : BILAN DE COMPÉTENCES</p> <p>Référence : BC24</p>		<p>INFORMATION ACCESSIBILITÉ & HANDICAP :</p> <p>Le bilan de compétences peut être accessible aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Chaque situation de handicap étant unique, il m'est nécessaire d'en être informée, dès l'inscription. Cela, afin de me permettre de confirmer ensemble les possibilités d'accueil, organiser au mieux le parcours avec le bénéficiaire.</p>
<p align="center">BILAN DE COMPÉTENCES COMPLET 24h :</p> <p>Une démarche exhaustive pour renouer avec son "devenir". Ce programme inclut des séances de l'exploration de la personnalité, la déconstruction des freins et des croyances limitantes, l'identification des motivations et des valeurs, l'évaluation des compétences, ainsi que des recherches sur les différents environnements professionnels.</p>		
<p align="center">Tarif du bilan de compétences</p>		<p>1800 euros à 2200 euros selon prestation</p>
<p align="center">Délai de réflexion pour Mon CPF</p>		<p>11 jours</p>
<p align="center">Délai d'accès au bilan</p>		<p>Moins de 20 jours</p>
<p align="center">Modalité : Présentiel, visio si nécessaire</p>	<p>Certification : Bilan de compétences et transitions professionnelles</p>	<p>Durée : 24h00</p>
<p align="center">PROFIL DES PARTICIPANTS ET PRE-REQUIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salarié du secteur privé (CDI, CDD, Intérim) • Salarié du secteur public • Chef d'entreprise, profession libérale, artisan-commerçant • Demandeur d'emploi <p>Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics.</p> <p>Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.</p> <p>⇒ Souhaiter agir sur son orientation professionnelle</p> <p>⇒ S'engager de façon volontaire dans la démarche</p>	<p align="center">MOYENS PÉDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec la Consultante certifiée en Bilan de compétences / coach de carrière • Remise d'un support (fil rouge) et d'une synthèse en fin de bilan • Mes outils : Ikigai, arbre de vie, Profil PRO-2 : Analyse de la personnalité, Inventaire des intérêts professionnels, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité. La consultante garde la liberté de choisir d'autres tests en fonction des besoins : évaluation management, profil créateur d'entreprise, etc. • Apports d'informations (ressources, marché de l'emploi, recrutement, droit du travail, enquêtes-métiers, management, création d'entreprise, VAE, formations professionnelles) • Aide aux investigations • L'accompagnement peut être en mode coaching à voir ensemble (motivations et valeurs) 	<p align="center">MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'entretiens et de travail personnel • Accompagnement continu (accessibilité 5j/7 via Whatsapp ou par mail, par téléphone, par visio ou en présentiel) en mode "miroir" <p>Durée totale du bilan de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Max. 24 heures, réparties sur 1 à 4 mois selon vos disponibilités : • Entretiens : 7 à 10 rdv • Passation des tests : 2 heures • Travail personnel : 6-9 heures selon votre investissement
<p align="center">LIEUX D'ACCUEIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7ème sens[®] : 45 Allée du Vivarais - 26300 Bourg de Péage • Pour St Marcelin, les rendez-vous auront lieu dans un bureau loué, l'adresse sera communiquée au moment de la prise de rendez-vous. • "ADRESSE ADMINISTRATIVE" : 129 Rue des Capucines 26730 La Baume d'Hostun • ENTRETEN À DISTANCE, EN VISIO 		
<p align="center">OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se réapproprier son parcours professionnel en vue d'une reconversion, d'un bilan sur sa vie pro, d'une évolution, d'une vérification de projet • Explorer sa personnalité, ses aptitudes, ses intérêts, ses compétences, ses motivations, ses freins, ses valeurs • Répertoire ses compétences professionnelles et personnelles • Analyser ses possibilités d'évolutions • Définir un plan d'actions 		
<p align="center">ARTICLES DU CT L6313-4 - R6313-7 - L6322-13</p> <p><u>Respect du consentement – Confidentialité – Neutralité</u></p> <p>Code de déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bilan est consenti par le bénéficiaire • Les entretiens sont individuels, • Le déroulement et la synthèse du bilan sont confidentiels • La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases • La réalisation d'un Bilan de Compétences est subordonnée à la conclusion d'une convention entre le bénéficiaire, l'organisme prestataire et le financeur. • RDV de prise de contact. • Les documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences sont aussitôt détruits par mes soins, sauf demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation. 	<p align="center">RÉSULTATS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une vision plus claire de sa personnalité au travail pour une meilleure connaissance de soi • Une valorisation de ses compétences • La définition d'un projet personnalisé et efficace • Une synthèse écrite du bilan 	<p align="center">FINALITÉ</p> <p>Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome. Il vise également à devenir "Acteur de sa vie professionnelle", c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.</p>
<p align="center">SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contractualisation de la prestation et après validation du programme adapté • Signature d'une feuille d'émargement tout au long de l'action • Évaluation du bilan en fin de parcours • Suivi dans les 4-6 mois après la fin du bilan 	<p align="center">POINTS FORTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un parcours sur-mesure pour se réapproprier son parcours • Un plan d'action élaboré pour être acteur de son avenir • Un accompagnement professionnel et bienveillant • A chaque fin de séance, vous recevez un compte-rendu qui récapitule les principaux points abordés lors de nos échanges et les éléments mis en lumière pour l'avancée de vos objectifs • Un suivi dynamique via Whatsapp ou mail qui permet également de répondre à vos questionnements sur le travail personnel proposé et de s'assurer de votre progression • Un cadre souple et structuré • La visio-conférence pour un gain de temps et de sécurité lorsque cela est nécessaire 	<p align="center">LA CONSULTANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Praticienne en Bilan de compétences certifiée • 20 ans d'expérience dans les Ressources Humaines • Formation en accompagnement, supervision, travail avec d'autres professionnels de l'accompagnement • Grande qualité d'écoute • Respect et bienveillance, éthique • Esprit d'analyse et de synthèse
<p align="center">CONTENU</p>		
<p align="center">PHASE 1 : 2h00</p> <p>La phase préliminaire consiste à écouter les besoins du bénéficiaire, à analyser sa démarche, à vérifier son engagement, à contractualiser sa demande, et à organiser le déroulement du bilan.</p>	<p align="center">PHASE 2 : 20h00</p> <p>La phase d'investigation consiste à mettre en adéquation le résultat des tests, l'investigation-métier, le travail sur les motivations et les valeurs dans le but de définir un projet professionnel ou/et de formation réalisable.</p>	<p align="center">PHASE 3 : 2h00</p> <p>La phase de conclusion consiste à formaliser le projet, à élaborer un plan d'action, à la rédaction de la synthèse et à sa validation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme • Reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations • Présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences. • Validation des objectifs du bilan de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Revisiter son parcours, son histoire professionnelle, sa situation actuelle • Identification et analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels. • Identification de vos traits de personnalité, de vos axes de développement personnel • Accompagnement : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projetez • Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables • Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables. • Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles) et éventuellement réaliser des observations en situation de travail • Muscler sa confiance en soi 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les points d'appui et les étapes pour l'aboutissement de votre projet • Se fixer un plan d'actions, dont des formations éventuelles • Co-rédiger une synthèse de bilan écrite et strictement confidentielle. La synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'actions. • Suivi dans les 4 à 6 mois qui suivent le bilan
<p align="center"> Contact : Carine LEFOL - Tél. 06.74.84.50.26 emergences.pro@gmail.com </p>		